



Primaire - participer à l'oral en classe : pour une « stigmatisation bienveillante »

(Expérimentation terminée)

Ecole élémentaire Banvoie
2 RUE JEAN MOULIN , 54230 CHALIGNY
Site : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1139>
Auteur : Jacques Fraschini
Mél : jacques.fraschini@ac-nancy-metz.fr

Un constat : « Tout se passe comme s'il s'établissait dans chaque groupe, quelle que soit sa taille, une sorte de lutte pour la prise de parole : il existe des rapports de force dès l'âge le plus tendre et ce sont les plus entreprenants qui l'emportent au détriment des plus réservés (...) Il s'agit donc de faire en sorte que ces élèves ne monopolisent pas la parole, en agissant pour rétablir un partage équitable. » (En-seigner l'oral à l'école primaire - Hachette Éducation)

Une proposition : mettre en œuvre une « stigmatisation bienveillante » qui va :

- 1) établir un diagnostic avec chaque élève,
- 2) proposer des aides pour progresser,
- 3) offrir un temps réservé, bienveillant, pour faciliter la prise de risques.

Plus-value de l'action

La forme ludique choisie dans cette action permet de dédramatiser la prise de parole et de la séparer de la « réponse juste ». Les élèves admettent progressivement que prendre la parole ça s'apprend, ça s'essaie et ce n'est pas réservé à ceux qui savent.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

CE1 : 20 élèves.

A l'origine

Lors de la constitution d'un dossier documentaire sur la parole à l'école, j'ai pris conscience de la nécessité d'agir pour que certains élèves ne monopolisent pas systématiquement la parole, au détriment d'autres élèves.

Objectifs poursuivis

Aider l'élève à parler, communiquer, argumenter à l'oral de façon claire et organisée.

Description

Les composantes de la prise de parole sont complexes : en particulier, prendre la parole demande un travail sur soi qui peut se révéler, pour certains élèves, une véritable épreuve. Le maître devra donc proposer des pédagogies, aides, outils sur lesquels l'enfant pourra s'appuyer, et qui vont développer chez lui estime de soi et confiance, s'il est assuré de pouvoir se « risquer » dans un climat bienveillant, en bénéficiant du soutien des autres élèves.

Modalité de mise en oeuvre

Première séance préparatoire - Le maître présente le projet, par exemple : « Je vois que certains élèves répondent très souvent quand j'interroge la classe et d'autres ne demandent presque jamais la parole. On pourrait tous les aider à participer plus. Ceux qui prennent souvent la parole pourraient aider les autres en leur donnant des conseils. »

Le maître présente l'activité du jour : « Aujourd'hui, nous allons commencer par voir qui ne prend pas souvent la parole. La séance prochaine, tout le monde pourra leur donner des conseils pour qu'ils participent un peu plus. Quand ils feront des progrès, chacun pourra les féliciter. Mais d'abord, je vais demander à chacun de vous de choisir une des deux phrases écrites au tableau et quand je l'appellerai il viendra se positionner devant. La classe dira si elle est d'accord ou pas.»

Au tableau, deux propositions :

Je demande souvent la parole / Je ne demande presque jamais la parole quand le maître interroge la classe.

Le maître appelle un premier enfant : il se positionne face à la proposition qu'il a choisie.

Les autres élèves disent s'ils sont ou non d'accord avec lui.

Le maître confirme ou infirme les avis exprimés.

Le tout est repris dans un tableau récapitulatif.

Deuxième séance préparatoire - La classe donne ses conseils pour prendre la parole. Le maître les écrit au tableau ; il en réalisera plus tard une affiche.

Le maître propose un jeu :

- Nous allons décider d'une demi-journée qui fonctionnera différemment des autres ;
- Ceux qui répondent souvent devront se taire pendant cette demi-journée pour encourager les autres à prendre la parole ;
- Ceux qui ne répondent pas souvent seront les seuls autorisés à prendre la parole.

Remarques : les élèves qui habituellement participent beaucoup sont déstabilisés : « On n'arrivera jamais à se taire ! » Les élèves qui habituellement participent peu sont inquiets : le maître leur précise que ce n'est qu'un jeu, et que ce qui compte, c'est qu'ils fassent des progrès grâce aux conseils des autres élèves.

Puis, mise en œuvre tous les vendredis matins.

Trois ressources ou points d'appui

Pas de ressource particulière.

Difficultés rencontrées

Pas de difficultés rencontrées.

Moyens mobilisés

Le maître de la classe.

Partenariat et contenu du partenariat

Pas de partenariat.

Liens éventuels avec la Recherche

Pas de lien avec la recherche.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

- Observation des progrès réalisés pendant la demi-journée réservée ;
- observation des progrès réalisés pendant les autres journées de la semaine.

Documents

=> **fiche informative sur l'action**

URL : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article1139>

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Auto-évaluation.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

- Une meilleure prise de parole de la part des enfants qui s'exprimaient peu ;
- une prise en compte par les élèves participant des difficultés rencontrées par les enfants peu participatifs.

Sur les pratiques des enseignants :

Pas d'effet spécifique.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Pas d'effet spécifique.

Sur l'école / l'établissement :

Effets observés et évalués dans la classe.

Plus généralement, sur l'environnement :

Pas d'effet spécifique.